

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 19 décembre 2022 à 19h00, à laquelle assistaient le conseiller Mathieu Denis, le conseiller Jean-Michel Noël, la conseillère Charlie-Maude Giroux Bossé, le conseiller Réal Côté, le conseiller James Keays, le conseiller Ghislain Smith, formant quorum sous la présidence de M. le maire Daniel Côté.

Étaient également présents, M. Michel Cotton, directeur du Service des travaux publics, M. Dave Ste-Croix, directeur des Services administratifs, M. Marc Dupont, coordonnateur l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, M. Sébastien Fournier, directeur général et Mme Isabelle Vézina, greffière.

M. le Maire mentionne que les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 SERVICES MUNICIPAUX
 - 2.1 programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
 - 2.2 prévisions budgétaires 2023 - Fonds d'administration

RÉS. 22-12-042

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2023-2024-2025

CONSIDÉRANT QU'un programme triennal des dépenses en immobilisations a été préparé pour les années 2023-2024-2025 et que celui-ci prévoit les dépenses suivantes :

ANNÉE	MONTANT
2023	29 635 093 \$
2024	38 950 144 \$
2025	41 266 548 \$
TOTAL	109 851 785 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Smith,

ET résolu à l'unanimité,

QUE le conseil accepte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024, 2025 pour un montant total de 109 851 785 \$.

RÉS. 22-12-043

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 -
FONDS D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gaspé prévoit un budget pour l'année 2023 de 32 436 645 \$;

CONSIDÉRANT QUE les revenus et les dépenses se répartissent selon les tableaux décrits ci-dessous :

<u>REVENUS</u>	
Taxes	21 556 688 \$
Paie ment tenant lieu de taxes	3 711 041 \$
Autres recettes de sources locales	5 671 154 \$
Transferts	1 497 762 \$
Total des revenus	32 436 645 \$
<u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	
Administration générale	4 845 121 \$
Sécurité publique	3 207 615 \$
Transport routier et aéroport	7 981 017 \$
Hygiène du milieu	6 550 403 \$
Santé et Bien-être	220 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 351 719 \$
Loisirs et culture	3 715 704 \$
Frais de financement	1 688 656 \$
Total des dépenses de fonctionnement	29 560 235 \$
<u>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</u>	
Remboursement de la dette à long terme	4 207 109 \$
Total des activités financières avant affectations	33 767 344 \$

AFFECTATIONS

Surplus accumulé affecté et non affecté	(1 706 440 \$
Réserves financières et fonds réservés	
. Virement à – réserves financières	159 000 \$
. Virement à – remboursement fonds de roulement	216 741 \$
	32 436 645 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réal Côté,

ET résolu à l'unanimité,

QUE le budget équilibré de la Ville de Gaspé pour l'année 2023, prévoyant des revenus pour une somme de 32 436 645 \$, soit accepté tel que présenté et qu'il soit transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation selon la Loi.

À 19 h 37, la période de questions est ouverte.

Intervenants

Objets

Jean-Yves Dupuis:

Depuis plusieurs années on parle de budget participatif. Qu'en est-il pour cette année?

Réponse: On veut le faire mais on ne l'a pas mis au budget cette année car nous avons une marge avec les surplus non-affectés alors on pourra quand même le faire cette année.

Avez-vous une idée du montant? Je propose un montant de 100 000 \$.

Réponse : Nous n'avons pas encore de budget établi ni de délai pour la mise en place du projet.

Pascal Caron-Savard :

Qu'est-ce qui explique le 80% d'augmentation pour l'évaluation?

Réponse : C'est pour le nouveau rôle mais à partir de l'an prochain on va le budgéter à chaque année au lieu d'avoir un gros montant au budget aux trois ans.

La mise aux normes ce sera quoi?

Réponse : Probablement des étangs aérés sinon le montant budgété serait supérieur à celui que l'on retrouve au budget présentement.

Est-ce qu'on peut avoir une copie de la présentation qui a été faite ce soir?

Réponse : Oui, le tout sera disponible sur le site internet de la ville à compter de demain.

Pour la mise aux normes de la station d'épuration des eaux usées, est-ce que ça va augmenter la capacité du réseau?

Réponse : Pour le moment, ce sera pour la mise à niveau mais plus tard un montant sera donné pour connaître la capacité de l'usine, de nos puits et ce, dans le but d'être en mesure de faire du développement.

À 19 h 50, aucune autre question n'étant posée, la séance est fermée.

Daniel Côté, maire

Isabelle Vézina, greffière